



## ASSOCIATION TIMOUN D'HAÏTI BULLETIN ADHÉSION / DON – ANNÉE 2019

Mme/Mlle  M. (nom et prénom) .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville ..... ☎

Courriel : ..... @.....

Adhère(nt) à l'association : 10 € (étudiant) / 20 € (individuel) / 30 € (couple) \*

S'engagent à soutenir régulièrement les actions de l'association en Haïti avec  
un don mensuel trimestriel / semestriel / annuel / de ..... €

(si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique sur votre compte, nous vous communiquerons le numéro IBAN)

Effectuent un don ponctuel\* de ..... €, pour soutenir les actions  
de l'association en Haïti.

\* barrer les mentions inutiles

Date .....

Signature

### **Avec 150 €, je finance une année scolaire d'un élève**



Un an de cantine :  
= **100 €** par enfant.



Un kit scolaire  
= **30 €** par enfant (contenu adapté  
aux besoins de chaque classe)



L'uniforme scolaire  
= **20 €** par enfant

**Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).**

**Les dons sont destinés au soutien de nos actions sur place. Vous pouvez également vous engager aux côtés de l'association en devenant membre. La cotisation permet à l'association de fonctionner. Cotisation et don peuvent être réglés avec un seul chèque mais sont enregistrés indépendamment.**

**Les deux donnent droit à la réduction fiscale.**

Timoun d'Haïti En Haïti depuis 1995

Siège social : 13 rue de l'Épinette - 59491 Villeneuve d'Ascq

Tel. 06 60 89 80 05 [contact@timounhaiti.org](mailto:contact@timounhaiti.org)

Correspondant pour le sud : Francis Ghélardi - Chemin des Faysses - 84750 VIENS

Tel. 06 11 81 28 25 [timounhaiti.sud@orange.fr](mailto:timounhaiti.sud@orange.fr)